

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal.

Les manuscrits non insérés seront rendus.

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

## PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance du 28 avril 1903, la médaille d'honneur de 2<sup>e</sup> classe est accordée à M. Léopold Pouchoulin, sous-chef de gare à Monte Carlo, pour acte de courage accompli le 29 mars 1903, en sauvant un enfant sur le point d'être écrasé par un train.

## PARTIE NON OFFICIELLE

### Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTÉ

S. A. S. le Prince Héritaire a rendu visite, mercredi dernier, à S. M. l'Impératrice Eugénie, dans sa villa Cynos.

Sa Majesté, accompagnée de Son entourage, est venue, le lendemain, déjeuner au Palais de Monaco.

Jeudi matin, le yacht *Amelia*, venant de Menton, avec la Reine Marie-Amélie de Portugal, le Prince Royal Luiz, Duc de Bragance et l'Infant Manuel, Ses fils, accompagnés d'une suite peu nombreuse, est entré dans le port de Monaco. La Reine, on le sait, voyage incognito.

LL. AA. SS. le Prince Albert et le Prince Héritaire se sont immédiatement rendus à bord du yacht royal, pour saluer Sa Majesté.

Dans l'après-midi, la Reine, accompagnée par le Prince Albert, a visité l'hôpital et les jardins du Palais.

Le soir, Sa Majesté, S. A. R. le Duc de Bragance et S. A. R. l'Infant Manuel ont dîné au Palais, ainsi que la comtesse de Figueirò, dame d'honneur de Sa Majesté ; le comte de Figueirò, chambellan ; le vicomte d'Asseca, aide de camp ; le commandant de Serpa, commandant du yacht, et le docteur Lancaster, médecin de la Cour.

Vendredi, à midi, le yacht *Amelia* a quitté le port de Monaco, se rendant à Nice.

Les obsèques du regretté M. Georges Ritt, consul de France à Rio-de-Janeiro, dont nous avons annoncé, dans notre dernier numéro, la mort prématurée, ont été célébrées, jeudi dernier, à La Ciotat, et ont donné lieu à une touchante manifestation de sympathie pour la famille de S. Exc. M. le Gouverneur Général, si cruellement éprouvée.

M. le commandant Alban Gastaldi, officier d'ordonnance, délégué pour représenter S. A. S. le Prince Albert, marchait derrière le char funèbre, et un fauteuil lui avait été réservé dans le chœur de l'église de La Ciotat, où le service religieux a été célébré.

Le deuil était conduit par S. Exc. M. Olivier Ritt, gouverneur général de la Principauté de Monaco, M. l'ambassadeur de France Théodore

Roustan, et M. le lieutenant-colonel Gaston Roustan, qu'accompagnaient une nombreuse suite de parents et d'amis intimes, au nombre desquels M. le comte de Maleville, secrétaire général du gouvernement de Monaco, et MM. les Consuls du Brésil et d'Italie.

Deux magnifiques couronnes, en fleurs naturelles, avaient été déposées, au nom de LL. AA. SS. le Prince Albert et le Prince Louis, sur le cercueil ; et, parmi les autres fleurs, sous lesquelles disparaissait le char funèbre, on remarquait également la fort belle couronne envoyée par l'Administration de la Société des Bains de Mer.

A l'issue de la cérémonie religieuse, le triste cortège s'est dirigé vers Ceyreste, petite commune voisine, où l'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille qui, naguère, recevait le cercueil du regretté vice-amiral Roustan. En présence des parents éplorés et des intimes qui les ont accompagnés jusqu'au cimetière de Ceyreste, M. Sellier, premier adjoint de La Ciotat, prenant la parole au nom du Maire empêché, a prononcé un touchant éloge de l'infortuné consul Georges Ritt, enlevé si prématurément à l'affection de sa famille et de ses concitoyens. L'assistance s'est ensuite retirée profondément impressionnée.

Le Gouverneur Général de la Principauté donne avis aux habitants que l'enquête administrative, précédant la déclaration d'utilité publique, en vue de l'acquisition, par le Domaine, du terrain dit « Square Nave », à la Condamine, et de sa transformation en jardin public, est ouverte à la Mairie.

En conséquence, le plan et l'état parcellaire y resteront déposés pendant huit jours, du 6 au 14 mai courant, pour y recevoir les observations des intéressés.

M. Anseume Charles, propriétaire de la Brasserie Moderne, a remis à M. le Maire de Monaco, pour être versée au Bureau de Bienfaisance, une somme de 200 francs provenant d'une fête donnée dans son établissement le 30 avril 1903.

La Société *la Lyre Monégasque* a fait avant-hier sa sortie annuelle, par une magnifique journée que n'auraient su faire prévoir les ondées de la semaine dernière. Elle avait décidé de rendre à la Musique Municipale de Bordighera la visite qu'elle en avait reçue, lors des fêtes données dans le terrain Radziwill.

Le départ a eu lieu de la gare de Monaco à sept heures du matin. Au nombre d'environ cent-cinquante, les membres exécutants, les membres honoraires et leurs invités arrivaient vers neuf heures à Bordighera. Sur le quai, se trouvait M. l'avocat Francesco Rossi, maire, entouré des membres de la Municipalité et du Comité des fêtes locales. La réception a été des plus cordiales ; après les présentations, on arrive sur la place Umberto I<sup>er</sup>, où, entourée d'une foule considérable,

se trouve la Musique Municipale qui, au milieu des applaudissements, joue l'*Hymne monégasque*. Tout le monde se découvre et applaudit, et les applaudissements redoublent lorsqu'à son tour *la Lyre Monégasque* joue la *Marche royale italienne*.

De gracieuses jeunes filles, portant en écharpe les couleurs italiennes, offrent alors aux arrivants une superbe lyre en fleurs naturelles, où se marient les couleurs italiennes et monégasques, tandis que les jeunes Monégasques, que nous avons vues si aimables dans nos fêtes, offrent à leur tour une superbe lyre d'or, cravatée aux couleurs de la Principauté.

Le défilé s'organise aussitôt, et, par la rue Vittorio-Emanuele et le boulevard du Cap, on se rend devant la Mairie, où les deux musiques exécutent tour à tour les hymnes nationaux, très chaleureusement applaudis par la foule que peut à peine contenir la place du Peuple. Puis, M. le Maire invite les Sociétés au vermouth d'honneur, qui est servi dans la grande salle de la Mairie.

M. l'avocat Rossi, dans une magnifique improvisation, souhaite la bienvenue à la Société monégasque, porte la santé de S. A. S. le Prince de Monaco, et lève son verre à *la Lyre Monégasque* et à la confraternité qui unit les deux pays.

M. de Loth lui répond, et porte la santé de LL. MM. le Roi et la Reine d'Italie et de la Famille royale. Il boit à la prospérité de Bordighera et à la Municipalité.

Le banquet traditionnel a eu lieu au restaurant du Faisan Doré. Avec M. Joseph Marquet, MM. Etienne et Alban Gastaldi, M. Albert de Millo, M. le Maire de Bordighera et ses adjoints président la table d'honneur.

Au dessert, M. le commandant Alban Gastaldi propose de faire une quête au profit des pauvres de Bordighera. La somme que produit cette quête est remise à M. le Maire, qui remercie chaleureusement au nom des pauvres, et embrasse M. Marquet au milieu de l'émotion générale.

Des toasts sont ensuite portés par M. de Loth et M. Chiabaut, secrétaire de la *Lyre*. Puis on se rend sur la place où a été dressée une élégante tente, sous laquelle a lieu un remarquable concert donné par la *Lyre Monégasque*, et dont presque tous les morceaux ont été bissés, aux applaudissements de la foule qui se pressait dans l'enceinte.

Puis le bal a commencé, interrompu seulement, vers sept heures, par l'heure du dîner.

A onze heures, notre Société quittait à regret la place, escortée jusqu'à la gare par une partie de la population et la Musique Municipale, qui a salué le départ du train par une dernière exécution de l'*Hymne Monégasque*, au milieu des vivats enthousiastes de la foule et des excursionnistes vivement émus.

Vers une heure, tout le monde était de retour à Monaco, conservant de cette cordiale réception un excellent souvenir.

Avant-hier dimanche, à 3 heures de l'après-midi, a eu lieu, au Siège social de la Société des Régates de Monaco, la réunion des délégués des Sociétés Nautiques de la Méditerranée, pour l'élaboration du programme des Régates internationales de 1904.

Etaient présents à cette réunion : MM. Maurel, vice-président du Club Nautique de Nice; Lacour, vice-président de la Société des Régates Cannoises; Girard, vice-président de l'Union des Yachtmen de Cannes; Biovès, maire et président du Comité des Fêtes de Menton; Laure, secrétaire général de la Société Nautique de Toulon; Néri et Charles Xhrouet, président et secrétaire de la Société des Régates de Monaco.

Assistaient également à la séance : MM. Bertrand, vice-président des Régates Cannoises; Flory, trésorier des Régates Cannoises; A. Noghès, vice-président de la Société des Régates de Monaco.

Le président de la Société Nautique de Marseille s'était excusé et avait formulé par lettre les desiderata de sa Société.

Le Regio Yacht Club Italiano s'était excusé, aussi, déclarant qu'il ne pouvait prendre d'engagement avant que les dates pour les épreuves de la Coupe de France et la Coupe d'Italie n'eussent été arrêtées, d'accord avec le Yacht Club de France et la Société de la Voile d'Arcachon.

On a procédé, tout d'abord, à la nomination d'un président et d'un secrétaire de la réunion. MM. Louis Néri et Charles Xhrouet, président et secrétaire de la Société des Régates de Monaco, ont été désignés pour remplir ces fonctions.

Une longue discussion s'est ensuite engagée sur le point de savoir si les Régates seraient échelonnées de l'est à l'ouest ou inversement. A l'unanimité, moins une voix, le Congrès s'est rallié à l'échelonnement de l'ouest à l'est qui était demandé par les Sociétés de Marseille et de Toulon. Cette question de principe tranchée, on a pu, non sans peine, tomber d'accord sur les détails et arrêter le calendrier des Régates suivant :

Marseille, du 23 février au 3 mars;  
Toulon, les 5 et 6 mars;  
Cannes (Société des Régates), du 10 au 15 mars;  
Cannes (Union des Yachtmen), du 16 au 26 mars;  
Monaco, du 27 au 31 mars;  
Nice, du 2 au 11 avril;  
Menton, du 13 au 17 avril;  
San Remo, du 18 au 26 avril.

Le Congrès a ensuite examiné et adopté diverses propositions qui ont été faites par MM. Lacour, Girard et Maurel. Il a émis le vœu qu'un avant-programme général des Régates soit imprimé et traduit en anglais, allemand et italien, avec toutes les indications nécessaires au yachting. A cet effet, les programmes des Sociétés nautiques de la Méditerranée devront être envoyés, jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet, à la Société des Régates de Monaco, chargée de ce travail et de l'expédition en France et à l'étranger.

Le prochain Congrès aura lieu en 1904, à San Remo.

Après la série des opérettes à grande mise en scène, le théâtre de Monte Carlo a commencé, vendredi soir, et va continuer, pendant une partie du mois de mai, une série nouvelle de spectacles charmants et légers, comprenant des pièces fort amusantes en un acte et de très gracieux divertissements chorégraphiques. C'est ainsi qu'à la suite de *Quart de soupir*, un acte de joyeux modernisme, qui a été lestement interprété par les excellents acteurs parisiens que sont M. Le Gallo et M<sup>lle</sup> Alice Bonheur, nous avons eu la primeur d'un ballet inédit, *l'Amour vainqueur*, de M. Hugonin pour le livret, et de M. Narici pour la musique. La partition de ce modeste et distingué compositeur, bien connu à Monte Carlo, a été trouvée absolument exquise d'un bout à l'autre et le succès en a été très vif.

On annonce, pour demain, un nouveau spectacle

non moins attrayant, dont le programme est composé de *Chonchette*, opérette en un acte de MM. de Flers et Caillavet (musique de Claude Terrasse), et *Au Japon*, ballet de M. Louis Ganne, qui a triomphé récemment à Londres et à Rome.

Pour le vingt-quatrième et dernier Concert Classique de la saison, M. Léon Jehin avait composé un superbe programme, entièrement consacré à Richard Wagner, le plus illustre représentant de la musique moderne; et, successivement, le public nombreux qui se pressait à cette admirable séance a applaudi l'ouverture du *Vaisseau fantôme*, le prélude de *Lohengrin*, la bacchanale du «Vénusberg» de *Tannhaeuser*, deux fragments de *Tristan et Yseult*, le prélude de *Parsifal*, la marche funèbre du *Crépuscule des Dieux*, et enfin la chevauchée de *la Walkyrie*.

Dans l'exécution de ces célèbres pages symphoniques, l'orchestre de Monte Carlo s'est véritablement surpassé. Après chaque morceau, ce furent, de la part de l'auditoire, des bravos enthousiastes à l'adresse des interprètes et de l'éminent chef d'orchestre Léon Jehin, qui, à la fin du Concert, a été rappelé deux fois de suite par la foule des habitués de nos grandes séances musicales, visiblement désireux de lui témoigner de leur gratitude artistique et de leur admiration pour son talent et son dévouement.

MAIRIE DE MONACO

ARRÊTÉ

Le Maire de la Ville de Monaco, Commandeur de l'Ordre de Saint-Charles, Chevalier de la Légion d'honneur;

Vu l'article 131 de l'Ordonnance, en date du 6 juin 1867, sur la Police générale;

Considérant que la sécurité publique exige qu'il soit pris des mesures de nature à préserver la population de graves accidents causés par les chiens errants et autres;

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Il est défendu de laisser circuler, sur la voie publique, les chiens sans être munis d'un collier soit en métal, soit en cuir, garni d'une plaque de métal indiquant le nom et la demeure du propriétaire.

ART. 2. — A dater du 1<sup>er</sup> mai jusqu'au 30 septembre de chaque année, les chiens devront être en outre muselés ou tenus en laisse.

Les chiens trouvés sur la voie publique, n'ayant ni collier ni muselière, seront saisis et mis en fourrière, conformément aux prescriptions de l'article premier de l'Arrêté de S. Exc. le Gouverneur Général, en date du 30 juillet 1891.

ART. 3. — Dans les magasins et autres endroits ouverts au public, les chiens doivent toujours être tenus à l'attache ou muselés.

ART. 4. — Lorsqu'un chien sera soupçonné d'être atteint d'hydrophobie ou qu'il aura été mordu par un autre chien qu'on soupçonnera atteint de cette maladie, le propriétaire devra l'abattre ou du moins le séquestrer immédiatement et prévenir aussitôt la Police, qui aura le droit de prescrire toutes les mesures jugées nécessaires, même de faire abattre l'animal.

ART. 5. — Tout chien trouvé sur la voie publique et soupçonné d'être atteint de rage pourra être détruit immédiatement.

ART. 6. — Les contraventions seront constatées et poursuivies conformément à l'Ordonnance sur la Police générale en date du 6 juin 1867.

ART. 7. — Le Directeur de la Sûreté et le Commandant des Carabiniers, ainsi que les fonctionnaires, agents et militaires sous leurs ordres, seront chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Monaco, le 30 Avril 1903.

Vu et approuvé :  
P. le Gouverneur Général, Le Maire,  
Le Secrétaire Général, C<sup>te</sup> F. GASTALDI.  
C<sup>te</sup> HENRI DE MALEVILLE.

La liste, parue dans notre dernier numéro, relative à l'adjudication des travaux de transformation de l'ancien couvent des Carmélites en

casernes, contient une erreur qu'il convient de rectifier.

Ce n'est pas M. *Jaume* qui a été déclaré adjudicataire des travaux de fumisterie, avec un rabais de 50 %, mais bien M. *Auttié*, qui a consenti un rabais de 0 fr. 50 c. pour cent.

Dans son audience du 30 avril dernier, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations ci-après :

Mangiapan François, né à Nice le 30 septembre 1851, cordonnier, sans domicile fixe, six jours de prison et 16 francs d'amende, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Frémont Georges, né à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) le 8 octobre 1877, ouvrier boulanger, sans domicile fixe, un an de prison, pour vol simple.

Lettre de Paris

Paris, 4 mai 1903.

Comme on pouvait s'y attendre, Paris vient de faire à S. M. le Roi Edouard VII une splendide et très courtoise réception, et tout s'est admirablement passé au cours des quatre journées de fêtes officielles auxquelles a donné lieu cette visite du Souverain britannique. La première et la plus essentielle des raisons qui a motivé cet excellent accueil fait par le gouvernement et le peuple français au Roi d'Angleterre, c'est qu'en agissant ainsi, on a affirmé le désir de la France et, mieux que son désir, sa volonté absolue de paix internationale. Si des rancunes, des malentendus, des chicanes persistaient encore entre les deux nations, l'élan de cordialité qui s'est manifesté à l'occasion de l'arrivée d'Edouard VII à Paris les a fait oublier, et il faut s'en réjouir hautement.

Sa Majesté, dans l'allocution qu'Elle a prononcée en recevant, à l'Ambassade, la Chambre de commerce britannique de Paris, a dit : « Je ne connais pas deux pays dans le monde dont la prospérité mutuelle dépende plus l'une de l'autre; il a pu y avoir des malentendus et des causes de dissensions dans le passé, mais tout cela est, je le crois, heureusement fini et oublié. » Or, c'est parce que le peuple français a la même impression qu'il désire vivre désormais avec l'Angleterre sur le même pied d'amitié et de bonne entente d'autrefois; c'est pourquoi aussi il a accueilli avec tant de sympathie, dans la personne d'Edouard VII, non seulement le souverain qui éprouve pour la France et sa capitale « un attachement fortifié par tant d'heureux souvenirs, que le temps ne pourra jamais effacer », mais aussi le roi pour qui « l'amitié des deux pays est l'objet de ses constantes préoccupations ».

Il est donc permis d'espérer qu'il régnera désormais entre les deux peuples un esprit de concorde et de bonne humeur, si désirable pour chacun d'eux.

\* \*

Les sportsmen ont eu leur bonne part des réjouissances données en l'honneur du Roi d'Angleterre, et, comme on l'a vu dans les récits qu'en ont publiés tous les journaux quotidiens, la réunion extraordinaire de Longchamps a été vraiment digne de l'hôte royal qui a daigné y assister.

S. M. le Roi Edouard VII a suivi les différentes épreuves avec le plus grand intérêt, en véritable sportsman. Sur son désir, les courses n'ont commencé qu'à son arrivée; il a pu avoir ainsi la satisfaction de voir triompher un produit de son étalon *Persimmon*. Après avoir assisté aux deux premières courses, dans la tribune présidentielle; le Roi s'est rendu, non pas dans la tribune du Jockey-Club, comme on l'a dit par erreur, mais dans celle du comité, tribune située au sommet de la première tribune de droite. C'est de là qu'il a suivi les deux principales épreuves du programme. Avant de partir, Sa Majesté a accepté d'être inscrite comme membre honoraire de la Société d'Encouragement.

La coupe d'or offerte par S. M. Edouard VII au vainqueur du prix *Persimmon* est une reproduction du « *Lysippus* ». Le *Lysippus*, connu maintenant sous le nom de vase de Warwick, a été découvert dans les ruines du palais Adrien, à Tivoli, près de Rome. C'est un splendide spécimen de la sculpture ancienne, en marbre blanc, orné de sujets bachiques.

Sur le pied de la coupe sont gravées les armes du Roi et la date de la réunion. Sa Majesté a manifesté également l'intention d'offrir aux vainqueurs des différentes épreuves de la journée des souvenirs commémoratifs.

L'arrivée et le départ de Sa Majesté ont été salués par la foule avec la plus respectueuse sympathie; une chaleureuse ovation a accueilli son entrée dans la tribune prési-

dentielle, et la même manifestation enthousiaste s'est reproduite au départ.

La dernière représentation de l'*Aiglon*, donnée l'autre soir par M<sup>me</sup> Sarah Bernhardt, a été, pour la grande artiste, l'occasion d'un nouveau triomphe. Chaleureusement applaudie aux deux premiers actes, elle a été acclamée après le tableau de Wagram, et, au dernier tableau, l'enthousiasme des spectateurs a éclaté dans une ovation grandiose.

Et maintenant, le théâtre Sarah-Bernhardt est tout entier à la fièvre des dernières répétitions générales de la *Damnation de Faust*, dont les représentations vont être le « clou » artistique et mondain de ce printemps. M. Edouard Colonné dirigera l'orchestre et les masses chorales, comprenant les chœurs de l'Opéra de Monte Carlo et ceux des Concerts du Châtelet.

M. Renaud, qui fera sa rentrée devant le public parisien dans le rôle de Méphistophélès, est revenu de Rome et s'est immédiatement mis à la disposition de M. Gunsbourg.

A ce propos, disons que, après une superbe saison d'hiver à la Scala de Milan et au théâtre de Monte Carlo, M. Renaud a été, la semaine passée, demandé à Rome pour chanter *Rigoletto* à la représentation de gala donnée en l'honneur du roi d'Angleterre. Le brillant artiste était entouré du célèbre ténor italien Marconi et de M<sup>lle</sup> Pukert, la plus réputée des chanteuses légères d'au delà les Alpes. Aux applaudissements des deux Rois, de la Reine et de l'assistance, il a chanté avec un goût si sûr et une si parfaite science musicale que, dans le compte rendu de la représentation, les journaux italiens sont unanimes à constater le très vif succès personnel de M. Renaud.

L. S.

## BULLETIN DE L'ARBITRAGE ET DE LA PAIX

### La « Metropolitan Radical federation ».

Le 18 avril, a eu lieu à Londres une réunion du Conseil d'administration de la « Metropolitan Radical Federation », association composée de plus de trente-trois clubs et sociétés ouvrières. Le but de cette réunion était d'étudier le programme provisoire du prochain Congrès universel de la Paix.

M. Félix Moscheles, président de l'« International Arbitration and Peace Association », a pris part aux délibérations, et son concours a été vivement apprécié. Une lettre de M. Hodgson Pratt, traitant de l'importance de la coopération de toutes les organisations de travailleurs au mouvement pacifique, a produit une excellente impression. Les délégués ont remercié M. Pratt de sa lettre et se sont déclarés entièrement d'accord avec lui.

Il est à noter que la Fédération radicale a fait adhésion au Bureau international permanent de la Paix, en conséquence des résolutions adoptées par le Congrès de la Paix à Monaco en 1902. Composée d'un grand nombre de clubs ouvriers de Londres, elle poursuit vigoureusement la propagande pour des réformes politiques et sociales et déclare qu'elle existe pour la réalisation des vœux de toutes les organisations radicales de la métropole. Il est à désirer que d'autres organisations de travailleurs s'affilient aussi au Bureau de la Paix, afin de pouvoir envoyer des délégués au Congrès qui aura lieu en septembre prochain.

### Le Palais de la Paix de M. Carnegie.

M. Andrew Carnegie, qui est en ce moment en route pour l'Europe, a annoncé, au moment de son départ de New-York, qu'il avait donné 1,500,000 dollars (7 millions 500,000 francs) pour la construction du « Palais de la Paix », qui doit servir de siège à la Cour internationale d'arbitrage de La Haye. Une bibliothèque y sera installée.

Ce don a été fait par l'entremise du baron Gevers, ministre des Pays-Bas à Washington.

## LETTRES ET ARTS

### Au Salon de la Société Nationale des Beaux-Arts.

M. La Gandara, qui n'expose pas au premier, accroche au rez-de-chaussée ses petites variations sur le Luxembourg, en plus d'un portrait au pastel qui n'est, cette fois, sans quelque grâce. Les heures villageoises de M. Pierre Prins ne sont pas non plus sans un pittoresque

heureusement rendu; les nus au crayon rouge de M. de Bonnencontre sont, eux, assez sages et mous. Mais les dessins aquarellés de M<sup>lle</sup> Marie-Paule Carpentier sont originaux et vigoureux: pour être fort heureusement et harmonieusement calculés, les masses demeurent souvent trop lourdes; cependant, il faut remarquer et noter l'effort très intéressant et personnel de ses *Peupliers* et de ses *Coteaux en Bourgogne*. La *Place Clichy* de M. Truchet; de vivants souvenirs de Flandre de M. Suréda; de M. de la Nézière, de précieux documents sur le Japon et la Chine; de chaudes intimités de petites villes du Nord, de M. Lechat; un crayon-aquarelle de M. Cazals, *Verlaine*, naturellement; de très fins portraits de M<sup>me</sup> Davids; des aquarelles de M. Luigini.

Il y a des bois exquis: ceux de M. Paul Colin, les *Champs*, le *Village lorrain*, si joli de lignes; de M. Joyau, l'*Appareillage*, le *Vieux marin*, et ses bois en couleurs, très curieux; de M. Laboureur, le *Paradis terrestre*, la *Veranda*; de très fines gravures de M. Perrichon d'après Rodin; de M. Rion, *Foire en Vendée*... Je ne peux assez dire ma joie devant la belle vaillance de ces artistes rénovant la taille large, puissante et expressive.

M. Jean Veber amuse, ici encore, avec la *Barbrière*; M. Suréda captive avec une belle chose, *Avant l'orage*; M. Roche, avec des gypographies colorées et très vivantes; et c'est M. Beurdeley, avec une savoureuse *Rue Pierre-au-lard*; M. Cottet, avec une superbe lithographie, *Nuit de Saint-Jean*; M. Darbour avec une *Loge d'artiste* et les *Demoiselles du Moulin-Rouge*; M. Dauchez avec un *Brûleur de goémon*; M. Renouard avec d'endiablés chefs d'orchestre; M. Lunois avec des lithographies en couleurs pleines de caractère, *Nuit à Séville*, *Femme de Canamelar*; M. Jourdain avec *Naguère* et *Clara d'Ellebeuse*; M. Maurice Delcourt avec des illustrations; M. Delatre avec une remarquable *Rue du vieux Mans*...

A la sculpture, beaucoup de bons petits morceaux; aucune œuvre qui s'impose et frappe. Il semble qu'il y ait quelque lassitude. Il y a beaucoup d'absents, M. Rodin n'a pas exposé.

M. de Saint-Marceaux a envoyé une seule chose, *Grand deuil*, une figure qui sera très regardée, et où toutes les belles qualités de l'artiste se retrouvent. La *Bacchante au biniou*, de M. Injalbert, ne le sera pas moins, mais certainement pas par le même public. M. Agathon Léonard n'a pas moins de dix envois: *Vierge aux palmiers (bois de buis et spathfluor)*, les *Rameaux (ivoire, bronze et vert égyptien)*, la *Jeunesse (marbre)*, le *Vampire (bronze polychromé)*, l'*Enigme (marbre)*, *Medgé (marbre et bronze polychromé)*, et M. Léonard reste partout, avec quelques différences de préciosité, toujours très appliqué et très élégant. M. Chalambert a un *Saint-Martin* qui est une bonne promesse; M. Schegg, une étude d'enfant que je préfère à ses autres envois; M. Henry Arnold, un bon buste du Dr Lordereau, et le fragment pour le monument de Formigny, de M. Jacques Le Duc, malgré une mise en œuvre tapageuse et d'inutiles détails, n'est pas sans d'heureux mouvements; j'aime moins, du même artiste, son *Projet de monument à O. de Penne*, dont la polychromie n'est pas heureuse.

M. Marcel Jacques qui, d'autre part, expose un bon buste, a été moins heureux dans sa grande figure le *Berger Paris*. Pour reprendre ces vieux thèmes, il faut les vivifier d'un souffle particulier et original, en rajeunir et en excuser le facile par des maîtrises d'exécution et une pensée. Les petites amusettes de M. Manuel, *Sangliers dans la neige* et *Loup au carnage*, sont d'une observation curieuse; M. Jacques Froment-Meurice a fait jeter en bronze son *Cheval du P.-L.-M.* de l'an dernier; M. Jean Tarrit a des anecdotes intéressantes; M. Spicer-Simson, un marbre sage, le *Professeur Rice*; M. Schnegg, une amusante *Tempête (bois)*; M. Roche, deux plombs décoratifs remarquables, *Saint-Yves* et *Gwené Hlan*; M. Berthoud, une Bretonne hiératique, et M<sup>me</sup> Louise-Clément Carpeaux, un projet de tombeau d'un style sobre et d'une belle ordonnance.

M. Bartholomé, en trois envois, a donné trois belles manifestations: un bronze, l'*Enfant mort*, d'une science, d'une simplicité et d'une émotion très grandes, une *Urne funéraire* où il y a, en bas relief, une exquise figure, et une cire perdue, une *Baigneuse*, qui est un morceau

absolument exquis... Cette fois, M. Jean Baffier, qui a poussé son projet jusqu'à la réalisation, nous offre une fort originale « soupière familiale avec plats à viande, portée par six bouchers ou cuisiniers formant cariatides » et qui fait, avec une paire de candélabres, un ensemble original et fort savoureux.

A citer encore: des *Bulles de savon*, de la *Fureur* et du *Joueur de bilboquet* de M. Frappa; le bronze de M<sup>me</sup> Lafaurie, très vivant; M. Lagard, *Masque d'homme*; M. Jobian, M. Escoula, M. Faget, M. Dufresne; une bonne étude de M. Desbois, la *Femme à l'arc*; M. Cavillon; la *Divine morte* de M. Mulot, et les biscuits de M. Félix Voulot.

**Le Congrès d'Histoire à Rome.** — Rome a été, pendant tout le mois d'avril, une cité de réunions et de fêtes. Congrès international d'histoire avant Pâques, Congrès international d'agriculture et Congrès latin ensuite, contenaire de l'Académie française de Rome et voyage de M. Chaumié, visite du roi d'Angleterre.

Le Congrès d'histoire, par où s'est ouvert la série, a parfaitement réussi. Il est impossible de rendre compte ici de tous ses travaux, qui vont d'une discussion sur l'enseignement de l'histoire (section médiévale et moderne) à l'étude de la notion géographique de pays (section d'histoire de la géographie), et de l'archéologie orientale à l'histoire littéraire. Les congressistes étaient au nombre de près de 2,500, dont plusieurs centaines pour la France, qui fut, après l'Italie, le pays le mieux représenté. Chaque université française, ou à peu près, eut au moins un délégué à Rome; de même pour chaque société historique de quelque importance, et l'on doit signaler, comme un fait nouveau et intéressant, la présence de plusieurs délégués appartenant à l'enseignement secondaire des jeunes filles.

Peut-être l'une des trois institutions officielles françaises à Rome, ambassade auprès du Quirinal (celle du Vatican restant hors de cause), école de Rome, Académie des beaux-arts, eût-elle été bien inspirée en provoquant, dès le début du Congrès, une réunion sans formalité aucune, des délégués français pour leur permettre de faire et refaire connaissance, et pour donner à la délégation la cohésion nécessaire en pays étranger. Plusieurs nations ont, à ce sujet, donné un exemple utile à suivre.

Tous les délégués, et notamment les français, sont partis enchantés de Rome et de ce que le Congrès et les diverses autorités ont fait pour leur rendre le séjour plus agréable et plus profitable. Entrées dans les collections et musées, inaugurations, dîner offert par le roi aux délégués officiels, enfin, grâce à la municipalité romaine, un très beau concert de musique sacrée italienne au théâtre Argentina, une réception et un lunch dans les jardins du Palatin, à la fois l'un des sites les plus admirables et l'un des endroits les plus riches en monuments et en souvenirs de la ville éternelle, et, pour finir, une soirée dans le palais et les galeries d'antiquités du musée du Capitole.

## Causerie Bibliographique

*L'Istituto familiare nelle società primordiali*, par M. Giovanni AMADORI-VIRGILI. — Un vol. in-8° de 266 pages: Baré, Gius-Laterzon, 1903. — Prix: 2 fr. 50.

L'esprit de critique scientifique qui caractérise la société actuelle n'a pas hésité à mettre en discussion les deux éléments fondamentaux, les deux faits qui constituent l'essence même de la société: la propriété individuelle héréditaire et la famille monogame. Le collectivisme déclare ces deux institutions artificielles, non naturelles, et annonce que, par la force même des choses, elles doivent, tôt ou tard, disparaître et être remplacées par des institutions plus rationnelles.

L'auteur s'élève contre cette prétention; étudiant les sociétés primitives, il montre que l'homme a commencé à exercer un droit de propriété plus ou moins exclusif sur la femme, puis qu'il a étendu ce droit à toutes choses en commençant par celles qu'il avait fabriquées. Depuis l'époque où l'unique propriété était la femme, la propriété et la famille ont subi une évolution parallèle, l'une influant sur l'autre, de sorte qu'aujourd'hui une réforme radicale de l'une ne peut pas ne pas s'étendre à l'autre, directement ou indirectement. Toute l'histoire du passé

n'est que l'affirmation du principe individuel ; la tendance individualiste, parce que biologiquement naturelle et socialement utile, doit toujours avoir eu un certain rôle ; la sociologie le démontre et dit : Dans l'évolution de la famille, les caractères fondamentaux vont en s'atténuant ; le « matriarcat » et le « patriarcat » (comme critérium de la détermination de la parenté), la famille communautaire du clan et la famille individuelle subséquente, la polygamie et la monogamie se succèdent suivant les circonstances, « mais toutes ces formes sont d'importance secondaire en face du fait fondamental et général du temps et de l'espèce, la soumission de la femme à l'homme ».

Si l'appropriation individuelle n'existe pas dans le premier état de l'évolution humaine, c'est que le communisme était une condition d'existence : l'homme ne pouvait lutter seul en raison de la quasi-nullité de ses moyens, et l'association était nécessaire pour obtenir des résultats pratiques irréalisables autrement. De la production en commun (chasse et pêche) dérivait naturellement la consommation en commun ; mais quand l'homme a commencé à dominer, le besoin de la solidarité s'est effacé et la propriété individuelle, répondant à la nature de l'homme, s'est développée et maintenue. Depuis, propriété et famille sont transformées selon une finalité qui cherche à concilier l'intérêt individuel et l'intérêt social.

Telles sont les idées générales exposées par M. Amadori Virgili, dont l'ouvrage n'est — ainsi qu'il le déclare lui-même — ni une compilation ni un traité, mais plutôt, un essai d'exposé des lignes générales de la question.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 26 Avril au 3 Mai 1903

MENTON, y. royal, *Amélia*, portug., c. de Fernando de Serpa, sur lest.  
 GÈNES, yacht à vap., *Meliora*, ital., c. Vassalo,  
 AUZIO, y. à voile, *Candor*, ital., c. Lopi Augusto,  
 NICE, yacht à vap. *Flamingo*, fr., c. Sauvaigo.  
 CANNES, b. *Ville-de-Monaco*, fr., c. Dantal,  
 BASTIA, brick-goëlette, *Antonio Vigioni*, fr., c. Guilli, terre et charb.  
 PORTO-FINO, balancelle, *Emilia*, ital., c. Salvatore, charbon.

Départs du 26 Avril au 3 Mai 1903

NICE, y. royal, *Amélia*, portug., c. de Fernando de Serpa, sur lest.  
 A LA MER, yacht à vap., *Meliora*, ital., c. Vassalo,  
 NICE, yacht à vap. *Flamingo*, fr., c. Sauvaigo,  
 — yacht à voile, *Candor*, ital., c. Lopi Augusto,

Etude de M<sup>e</sup> Charles TOBON, huissier à Monaco  
 30, rue du Milieu, 30

VENTE VOLONTAIRE

Le mercredi 6 mai 1903, à 2 heures de l'après-midi, à la nouvelle salle de vente, sise à Monaco, rue Terrazzini, il sera procédé, par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques d'un beau mobilier de salon, salle à manger et chambres à coucher, consistant en : canapés, fauteuils, chaises, glaces, buffet, servante, table et chaises, lits complets, armoires à glace, tables de nuit, toilettes, etc.

Au comptant, et 5 % en sus pour frais d'enchères.

Charles TOBON.

Monsieur Dominique PALMERO informe le public qu'il a acheté le fonds de commerce de vins qu'exploitait Monsieur Barthélemy CORRADI, rue de Millo, maison Bellando, Condamine.

Les créanciers, s'il en existe, sont priés de se présenter dans la huitaine, sous peine de forclusion, soit chez M. PALMERO, ou chez M<sup>e</sup> BARBARIN, avocat à Monaco.

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1<sup>er</sup> vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie; prix : 1 fr. 50.  
 2<sup>e</sup> vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

SABLE POUR CONSTRUCTIONS

rendu par wagons dans les gares du département

NEGRIN L.

CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

NOUVEAU PARFUM LOTUS BLEU NOUVEAU PARFUM

ESSENCES CONCENTRÉES POUR LE MOUCHOIR

Eaux et Savons de Toilette

DENTIFRICES

POUDRES DE RIZ ET SACHETS

LOTIONS ET BRILLANTINES POUR LA TÊTE

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE

etc. etc.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

Boulevard de l'Ouest (Pont de Sainte-Dévote) MONTE CARLO

MAISON MODÈLE

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

M<sup>me</sup> DAVOIGNEAU-DONAT

FOURNISSEUR BREVETÉE DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

MARQUINERIE EXTRA-FINE.

ARTICLES DE PARIS. — JOUETS EN

TOUS GENRES. — G<sup>d</sup> RAYON DE PAPETERIE,

PHOTOGRAPHIES, CARTES POSTALES. — FOURNITURES

DE BUREAUX. — PARFUMERIES GRANDES MARQUES. — GANTS

RUBANS. — VOILETTES. — BLOUSES SOIE. — LINGERIE.

CHEMISES ET CRAVATES ÉLÉGANTES. — BAS

SOIE, FIL. — OMBRELLES. — CANNES.

PARAPLUIES. — ARTICLES DE

VOYAGE, ETC., ETC.

Grandes Roulettes de précision (Tapis, râtaeux).

PRIX TRÈS MODÉRÉS

AMEUBLEMENTS & TENTURES

INSTALLATIONS A FORFAIT

Etoffes, laines, crins animal et végétal, duvets

RÉPARATIONS DE MEUBLES



EUGÈNE VÉRAN

Monaco - Villa Baron, boulevard de l'Ouest - Condamine

PRIX MODÉRÉS

BOIS ET CHARBONS

MAISON HENRI MÉDECIN

DEFRESSINE et FONTAINE, successeurs

Avenue de la Costa — Monte Carlo

TÉLÉPHONE

PLOMBERIE (EAU et GAZ)

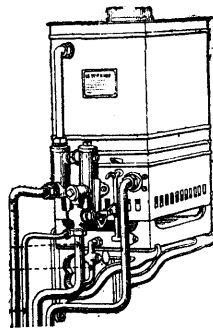
HENRI CHOINIÈRE

MONACO — Rue Terrazzani — CONDAMINE

Maison Laurens (Derrière les Halles et Marchés)

INSTALLATIONS COMPLÈTES

pour Salles de Bains, Lavabos et Water-Closets, Appareils d'Eclairage et Chauffage par le Gaz, Chauffe-Bains et Baignoires.



“Le Torride”

Nouveau Chauffe-Bains distributeur d'eau chaude sous pression, avec veilleuse de sûreté (brevetée s. g. d. g.) Voir son fonctionnement au magasin.

ASSURANCES

CARLÈS et PERUGIA

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABEILLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie

LA FONCIÈRE

La C<sup>e</sup> Lyonnaise d'Assurances maritimes réunies

Compagnie d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature.

Assurances maritimes; transports-valeurs.

Polices : Collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assurances des sapeurs-pompiers.

Polices spéciales individuelles contre les accidents de toute nature. Assurances vélocipédique et de chasse.

Assurances contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier.

Assurances des accidents causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécanique.

LOYD NÉERLANDAIS

La plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs.

Contre le vol, précédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, chaâteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc.

Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

AGENT POUR LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

J.-B. FARAUT

4, rue des Açores (Jardin de Millo)

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

Imprimerie de Monaco — 1903

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE — Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation) : 65 mètres.

Avril-Mai	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
27	757.5	757.4	757.8	757.5	757.9	14.5	17.0	16.1	14.6	13.2	78	Nord-Est.	Nuageux. pluie.		
28	760.0	761.2	761.8	762.0	762.2	15.8	16.7	15.3	14.2	13.1	90	Est.	Beau, nuageux.		
29	762.0	761.3	759.2	759.0	759.1	15.4	16.0	14.8	15.2	14.2	85	Id.	Nuageux, pluie.		
30	760.2	761.1	760.0	759.2	758.5	16.2	17.0	16.1	15.2	14.8	86	Id.	Id.		
1	758.0	757.2	757.0	756.2	756.0	15.2	15.3	14.8	14.3	14.1	88	Id.	Pluie.		
2	755.0	754.8	754.0	753.8	754.5	15.5	16.8	15.7	15.0	13.8	82	Id.	Nuageux.		
3	757.0	757.5	758.0	757.8	758.0	17.2	19.0	17.5	16.5	15.0	78	Nord-Ouest.	Beau, nuageux.		
DATES		27	28	29	30	1	2	3							
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima	17.2	16.8	16.0	17.0	15.8	16.8	19.0						
		Minima	11.8	11.2	12.8	13.0	14.0	13.2	13.4	Pluie tombée : 20mm					